

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1443/SG/EST portant constitution de la Commission de recrutement des élèves de l'enseignement public du 1er degré pour l'année scolaire 1973-1974 dans les écoles du cercle d'Obock.

n° 73-1443/SG/EST

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
29 septembre 1973

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro
10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — La commission prévue à l'article 4 de la délibération n° 184/7°L susvisée et chargée du recrutement des enfants à inscrire dans les classes d'initiation des écoles primaires publiques du cercle d'Obock est constituée comme suit : Président 2 M. le Commandant du cercle d'Obock Membres : MM. le Directeur de l'école d'Obock Ahmed Youssouf, chef de village d'Obock Houmed Mahisso Ibrahim Idris

Art. 2

— La commission ainsi constituée se réunira à la date et au lieu fixés par son Président, pour examiner les dossiers des candidats.

Art. 3

— A l'issue de ses travaux, la commission dressera la liste des enfants admis en classe d'initiation et répartis de la façon suivante : — Ecole d'Obock : 36 élèves — Ecole d'Alaili-Dada : 36 élèves